L'écologie
Conseil Régional Haute-Normandie
Groupe des Elus Verts

PLENIERE DU 8 DECEMBRE 2008

DEBAT BUDGETAIRE - ENVIRONNEMENT

Intervention de Jean-Pierre GIROD,
Vice-président au développement durable, en charge de l'environnement

Monsieur le Président, cher(e)s collègues,

Face aux enjeux globaux climatiques et de biodiversité, il y a ceux qui discourent et ceux qui tentent avec difficulté de mettre en place des mesures souvent financées par leurs propres moyens avec l'aide d'autres acteurs et de collectivités. Notre Région fait et finance. Elle a donc fait de cette sentence d'Hubert Reeves : « *agir maintenant, c'est l'urgence* » un principe décliné dans ce budget.

Je remarque que dans la loi Grenelle I et le projet de loi Grenelle II, deux leviers importants ne sont toujours pas inscrits :

- l'obligation pour toutes les collectivités ou administrations de choisir des investissements ou ses équipements avec un nouveau concept comptable, le coût global qui intègre les coûts d'achats, les coûts indirects (ex. : le coût de fonctionnement et les coûts induits comme la déconstruction), le retraitement voire la pollution qui s'en suit. En un mot, on doit changer notre comptabilité publique qui pour l'instant privilégie le court terme et non les générations futures.

- l'intégration dans les documents d'urbanisme, non plus sous la forme d'annexe mais comme partie intégrante, des normes d'éco-construction, du recours aux énergies renouvelables et de la primauté donnée aux transports collectifs ou au co-voiturage.

Nous ne pouvons rater cette révolution. Elle est inéluctable pour la survie de l'espèce humaine sur notre planète.

L'écologie devient un axe structurant de l'action régionale, en cohérence avec les engagements pris dans le schéma régional d'aménagement et de développement du territoire, et inscrits dans son axe 4 – priorité 2, « *l'énergie : de la maîtrise aux alternatives* » et son axe 8 – priorité 1, « *à la recherche d'un nouvel équilibre environnemental* ».

Ainsi, ce budget 2009 se décline en 3 orientations majeures qui reflètent les préoccupations des haut- normands :

1. Premièrement, une politique volontariste pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et lutter contre les causes du dérèglement climatique.

Les crédits de paiement sont en augmentation encore cette année de près de 20 %, tant les actions régionales rencontrent une attente forte aussi bien pour le développement des énergies renouvelables que pour des constructions collectives plus économes.

Plusieurs nouveautés sont à souligner :

- Le renforcement des acteurs dans le cadre du Plan Climat Energie,

- Pour les opérations conséquentes, l'exigence d'un diagnostic énergétique permettant de cibler les opérations de réhabilitations sur les axes les plus efficients,

- Le renforcement de notre soutien aux projets de réseaux de chaleur utilisant la biomasse tout en cherchant à identifier de nouvelles ressources,

- La mise en place d'un système de type « chèque énergie » afin de faire face, de façon cohérente, aux très nombreuses sollicitations de la part des particuliers.

Notre Région fera ainsi levier de manière significative pour la réduction de nos consommations et l'augmentation du recours aux énergies renouvelables.

L'effondrement du prix du pétrole a déjà un effet dévastateur à moyen terme : les investissements dans la recherche et l'optimisation pétrolière ont baissé de 60 % depuis 1 mois ; les annulations de projets se multiplient et d'autres, notamment dans le domaine du développement des énergies alternatives et renouvelables, sont retardés.

L'épuisement accéléré des puits en production doit inciter à investir dans le domaine de ces énergies alternatives et renouvelables, dans l'efficacité énergétique et permettre une réduction de notre consommation. Sinon, c'est une nouvelle flambée des cours qui sera au rendez-vous à la sortie de la crise financière et économique, avec les conséquences que l'on connaît.

Répondre dans notre Région à cet enjeu énergétique, c'est d'abord connaître nos besoins réels, savoir distinguer ces besoins des gaspillages à résorber. C'est identifier les ressources disponibles localement, rechercher l'autonomie, l'efficience, les complémentarités entre sources d'énergie mais aussi entre usages qu'ils soient domestiques, collectifs ou liés aux activités des entreprises. C'est donc avoir un diagnostic sans cesse remis à jour. C'est tout l'enjeu de la mise en œuvre de l'Observatoire de l'énergie auquel nous serons attentifs.

2. La Région Haute-Normandie s'investit toujours davantage pour la préservation de la « biodiversité », deuxième grande orientation du budget environnement.

La biodiversité régresse et la Région Haute-Normandie ne fait malheureusement pas exception à ce constat.

Pour autant, notre Région abrite de nombreux espaces d'intérêt écologique. Cette dissémination du patrimoine naturel remarquable sur l'ensemble du territoire a conduit la Région dans sa réflexion pour la mise en place de trames verte et bleue. Ces sites naturels ne fonctionnent pas isolément, ils sont en connexion les uns avec les autres, chaque site devenant un relais entre les sites qui l'entourent.

Dès lors, les priorités sont d'améliorer les connaissances, de mettre en place un système de qualification des habitats et des territoires et d'avoir des actions de préservation et de restauration.

Des actions nouvelles contribueront ainsi à préserver et renforcer la biodiversité régionale. Citons :

- la mise en place en cette année 2009 de l'Observatoire permanent de la biodiversité, des habitats et des paysages,
- mais aussi, la compétence désormais dévolue à la Région quant au classement des réserves naturelles.

Par ailleurs, notons que le suivi du partenariat avec le Parc naturel régional des Boucles de Seine Normande relève désormais de la politique d'aménagement du territoire et de son action en faveur des espaces ruraux. Les crédits de paiement dédiés à ce partenariat sont, à

périmètre constant, en hausse de 12 %, marquant un soutien franc de la Région à cet acteur de la préservation de la biodiversité.

3. Enfin, la Région maintient son effort en termes d'éco-citoyenneté et accompagne avec force la prévention des pollutions pour répondre à une demande sociétale majeure.

Quelques innovations remarquables pour 2009 :

- l'intervention de notre collectivité pour la réalisation de 130 km de pistes cyclables d'ici à 2011,
- le lancement du Plan régional d'élimination des déchets industriels spéciaux (PREDIS) donnant la primauté à la réutilisation et au recyclage.

En conclusion, l'approche développement durable irrigue de plus en plus l'ensemble des politiques et des actions menées par la Région Haute-Normandie. Cette évolution est la déclinaison concrète de notre Agenda 21 régional. Pour le rendre perceptible aux hauts-normands, une brochure récapitulant les actions menées et cette évolution des politiques régionales sera éditée courant 2009.

Je vous invite à approuver les dispositions techniques et, administratives et financières contenues dans le rapport de Monsieur le Président des pages 344 à 402.